

3ème séquence : Le Parc

Les plus belles propriétés de la vallée de la Marne sont là. Le coteau est plus pentu, la Marne est plus libre et naturelle, le lit majeur de la rivière est encore visible, la plaine de jeux avec les équipements publics et les grandes propriétés de Villeflix l'occupent. La Marnette par endroits, témoigne de cet espace entre eau et coteau.

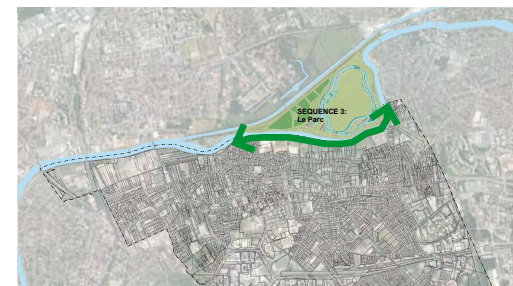
Le coteau domine la Marne, depuis l'avenue Paul Pambrun et l'avenue Émile Cossonneau. Ce coteau cache des dispositions contrastées et très morcelées. Des tranches de ville relativement cloisonnées descendent à la Marne : le quartier de l'église entre l'Hôtel de Ville et le stade, Villeflix, le quartier au-dessus du camping et la grande descente de l'ancienne A-103. Cette organisation cloisonnée est perçue comme un gage de tranquillité pour les riverains. Elle impose toutefois de renvoyer toutes les continuités entre quartiers, sur la RD 370 en haut du coteau, ou sur la rive de la Marne en bas.

L'ouverture vers la Rive-Nord de la Marne est à la fois spectaculaire, peu mise en scène et difficilement accessible. Les franchissements actuels de la Marne sont limités au pont de Gournay à l'est et au pont de Neuilly à l'ouest. Les liaisons entre ces deux ponts ne sont possibles qu'au niveau de la rupture de pente du coteau. En dehors de la saignée de l'A-103, les vues vers la Marne sont limitées à quelques ouvertures furtives, dans l'axe des rues des quartiers du coteau.

La Marne est de moins en moins navigable vers l'amont, vers Gournay. Elle est donc de plus en plus disponible pour les jeux, les sports nautiques, la pêche, l'habitat fluvial...

Le parc de la Haute Île offre un vis-à-vis remarquable avec une forte valeur écologique, hydraulique, paysagère et symbolique. A la fois élément de discontinuité (réserve écologique), c'est aussi potentiellement un pôle symbolique fort, source de cohérence territoriale.

La question des traversées de Marne est un enjeu fort pour les circulations douces. Les pôles de développement urbain potentiels (secteur des hôpitaux de Neuilly sur Marne), la desserte du parc de la Haute Île, conduisent à rechercher des franchissements possibles entre les ponts existants.



Enjeux :

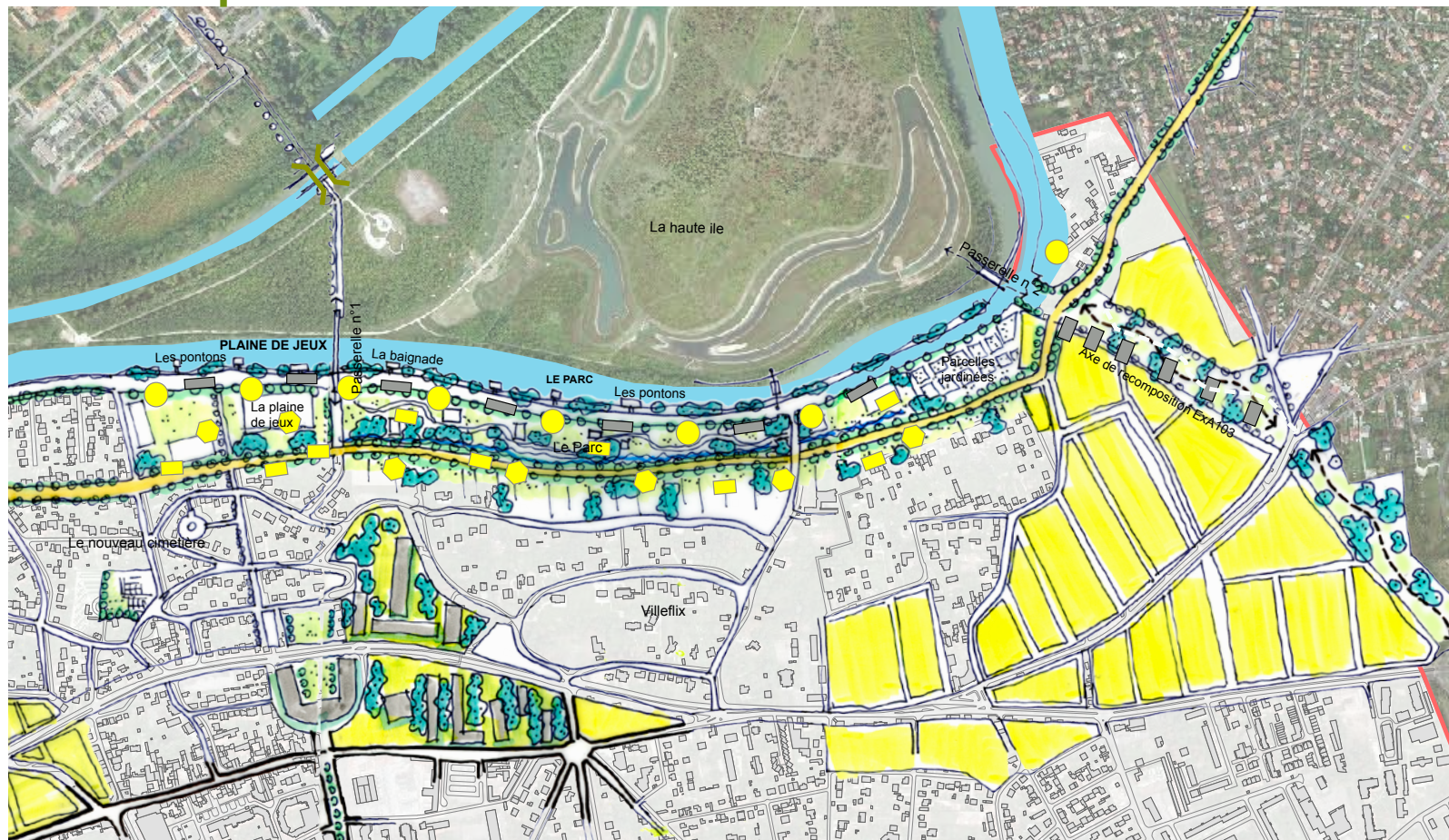
- franchissements et liaisons
- decloisement des quartiers du coteau en préservant leur tranquillité,
- mise en scène de la Marne et de sa rive Nord,
- aménagement des emprises de l'A103.

3ème séquence : Le Parc

Les objectifs du schéma sont donc les suivants :

- Élargir la berge publique de Marne au lit majeur de la rivière, renouveler le parc des équipements publics de loisir et sportifs compatibles avec les enjeux écologiques et environnementaux, ouvrir au public (espace public et/ou équipements) l'ensemble du lit majeur de la Marne, remettre à jour la totalité de la Marnette.
- Re-profiler la berge pour permettre la re-cr  ation d'une rive riche et diversifi  e entre Marne et berge, et assurer avec le vis-  -vis du parc de la Haute   le un ensemble   cologique d'int  r  t r  gional.
- Programmer la mise    niveau des   quipements existants ou    recrer (stade, club de tennis, la Grotte...) en coh  rence avec les enjeux urbains plus larges et les particularit  s du site (inondabilit  , PPRI, enjeux de paysage...)
- Engager avec le D  partement une r  flexion sur la desserte du parc de la Haute   le qui prenne en compte les circulations douces, l'acc  s aux transports en commun, le stationnement. Ces conditions d'acc  s devront notamment prendre en consid  ration la compl  mentarit   des cheminements le long de la Marne, le long du canal (chemin de halage) et les diff  rents franchissements existants ou    cr  er pour offrir des boucles de promenade adapt  es (multiplier les possibilit  s de circuits autour de la Marne).
- D  senclaver les quartiers du coteau en tissant des liens entre eux, en compl  ment des berges le long de la Marne et du boulevard en rive du coteau. Ouvrir    la circulation des pi  tons et des v  los des cheminements interm  diaires, le long des courbes de niveau.
- Ouvrir le coteau    la desserte automobile raisonn  e (circulation en zone 15), organiser le stationnement et les limites d'acc  s   ventuelles pour prendre notamment en compte les besoins de desserte des   quipements et du parc de la Haute   le.
- Engager une r  flexion avec le D  partement au titre de la RD 370 pour re-qualifier cet axe, les d  laiss  s ou les emplacements r  serv  s instaur  s par le pass   le long de cette ancienne route nationale ou encore d  finir un programme d'am  nagement prenant en compte les circulations douces, les transports en commun   ventuellement en site propre, en int  grant une trame paysag  re qualitative...
- Engager une op  ration urbaine pour l'am  nagement de la descente vers la Marne depuis les emprises de A-103.
Cette r  flexion doit conduire    une ambitieuse op  ration d'am  nagement en terrasses successives, jonction entre les quartiers est de Noisy et la Marne.

3ème séquence: Le Parc



Secteur de re-composition urbaine



Aménagement des espaces extérieurs



Organiser le secteur de la plaine de jeux en lien avec la Marne

- Intégrer les terrains de sport dans le contexte paysager
- Ouvrir une voie à l'arrière des terrains
- Valoriser les rues reliant le plateau aux bords de Marne
- Retrouver des transparences
- Organiser le stationnement

Améliorer les liaisons et les franchissements

- assurer la desserte du parc de la Haute-île
- offrir des boucles de promenades par la complémentarité des cheminements et des franchissements
- Création d'une continuité intermédiaire

Respecter le milieu naturel fragile

- valoriser les bords de marne par des aménagements fins
- révéler le caractère évolutif du milieu humide et l'intérêt patrimonial et écologique de la marnette
- limiter les descentes en véhicules, privilégier les modes doux en garantissant l'accès aux équipements
- prendre en compte le patrimoine arboré marqueur d'identité et d'ambiance sur le linéaire
- reprofiler la berge en fonction du contexte et des disponibilité foncière

Aménager les emprises de l'ex- A103

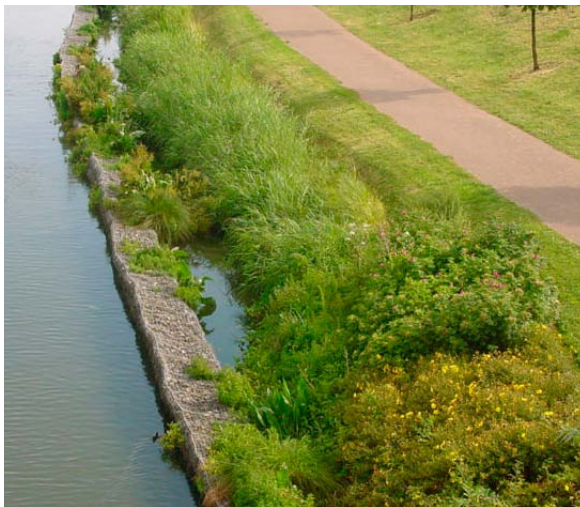
- engager une opération urbaine et paysagère soulignant le relief
- intégration et valorisation des jardins familiaux
- améliorer la connexion et l'interface avec la patte d'oie
- maintenir et développer la liaison verte vers le bois Saint-Martin

Assurer la diversité des usages de la berge

- élargir la berge au niveau de Villeflaix
- se promener le long de la Marnette
- créer des équipements flottants et en autorisant les bateaux loggements atypiques et exemplaires
- organiser le stationnement de manière cohérente afin d'accompagner les usages de la Marne

3ème séquence: Le Parc

Aujourd'hui



Images de référence